

# Conseil Municipal de Saint Rémy

Le 20 janvier 2025 à 19h00

---

## Présents :

BLANC Christophe  
CHAPUIS Sylviane  
CHEVALLIER Hélène  
CHEVAT Jean-Michel

DUCHATEAU Aurélie  
LEBLANC Sylvie  
MENEGAUX Gilles  
MALLET Christophe

POTHIER Françoise  
MOREL DIT BEAUREGARD Loïc  
VALENTINO Patricia

## Absents

BARÉ Jean-Yves ; PUITIN Florian

## Absent excusé

LAURENSEN Christophe

\* \* \*

Ouverture de la séance à 19h10

Secrétaire de séance : Mme LEBLANC Sylvie

\* \* \*

## Table des matières

Approbation : du procès-verbal du 09 décembre 2024.....	1
Délibération : Renouvellement conventions prestations de services communale 2025-2027.....	2

## Approbation : du procès-verbal du 09 décembre 2024

---

M Le Maire rappelle que ledit procès-verbal a précédemment été envoyé à tous les élus pour relecture et que les remarques et corrections ont été prises en compte.

## Approbation à l'unanimité

## *Délibération : Renouvellement conventions prestations de services communale 2025-2027*

---

Monsieur le Maire explique que Grand Bourg Agglomération dispose de la compétence « Assainissement collectif » et « gestion des eaux pluviales urbaines ».

La commune de ST RÉMY est concernée par ce transfert de compétences qui est effectif depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019. Pour organiser les conditions de réalisation de ces prestations de services, GBA et la commune ont une convention de prestations de services qui arrive à échéance au 31 décembre 2024 et il convient de la renouveler.

Le Maire propose de la renouveler pour une durée d'un an, à compter du 01 janvier 2025, reconduite par tacite reconduction dans la limite de trois ans.

### ***Approbation à l'unanimité***

\* \* \*

Monsieur Le Maire clos la séance à 19h20.  
Le prochain conseil municipal sera le 17 mars 2025.

\* \* \*

Signatures :

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Muller', written over a large, light-colored scribble or stamp.